

16E017F

**Communiqué de presse**

Bruxelles, le 21 avril 2016

**L'assise des syndicats augmente**

Aujourd'hui, paraît une étude (réalisée à la demande de Randstad) sur la participation des travailleurs dans les entreprises. Cette étude montre que les syndicats peuvent compter sur la confiance des travailleurs et que l'assise des syndicats n'est pas seulement grande mais aussi en augmentation.

En effet, 68% estiment que les syndicats jouissent de la confiance des travailleurs. Chez les non-syndicalistes, ce pourcentage est toujours de 63%. 71 % estiment que les syndicats savent ce que vivent les travailleurs. Et plus de la moitié se sentent impliqués dans le syndicat en entreprise (53% par rapport à 44% il y a 4 ans).

Cette étude montre aussi que les travailleurs se sentent trop peu impliqués dans les décisions au niveau des entreprises, même quand il s'agit de leur entreprise. Et la situation ne semble pas connaître d'évolution positive à plus long terme. Pourtant, il est à nouveau prouvé que la participation a une influence positive sur la satisfaction et la motivation au travail. Une très grande majorité de travailleurs sont demandeurs de davantage de concertation.

Pour les travailleurs, les organes de concertation que sont le CE (conseil d'entreprise), le CCPT (comité pour la prévention et la protection au travail) et la délégation syndicale sont les principaux canaux de participation. Et cela en ordre croissant. Ils ne sont donc pas tant pour une participation directe, mais bien pour une représentation en vue de la défense des intérêts communs. Les organes de concertation sociale sont mieux estimés que la concertation sur le travail via des cercles de qualité ou des équipes autonomes.

Cette étude démontre également que les travailleurs souhaitent qu'il y ait un CE dans les entreprises de moins de 50 travailleurs (c'est le cas pour 70% des répondants ! Et jusqu'à 80% sont favorables à l'installation d'un CE dans les entreprises de moins de 100 travailleurs). Depuis de nombreuses années, La FGTB est demandeuse d'élections sociales et d'organes de concertation sociale dans les petites entreprises. Jusqu'à présent, les représentants des employeurs (l'UCM par exemple) s'y sont toujours opposés.

Les travailleurs sont également très satisfaits du fonctionnement des organes de concertation sociale. Et cette satisfaction va croissante. Ils font d'ailleurs en grande partie appel à la délégation syndicale: l'an dernier, 40% des répondants ont soumis au moins un problème à la DS.

Selon cette étude, les travailleurs veulent toujours plus de participation sur les conditions salariales et de travail, mais aussi sur le temps de travail et la flexibilité. La pression au travail et les conditions de vie au travail obtiennent aussi un score élevé. C'est nettement moins le cas pour les thèmes que sont la formation, la politique de carrière et l'innovation. Rien de très étonnant en soi, quand on voit à quel point les conditions salariales et de travail sont mises sous pression, y compris par la politique menée par ce gouvernement. Sans oublier l'attitude de nombreux employeurs qui considèrent que la politique de carrière et d'investissement est leur terrain de chasse exclusif. Les questions posées à la DS en témoignent.

Enfin, par rapport aux élections sociales, il apparaît très important pour les travailleurs que des collègues de travail défendent leurs intérêts. Près de 90 % des répondants partagent cet avis. 62 % estiment que c'est très important (42% des cadres partagent cet avis).

Cette étude vient corroborer l'étude publiée la semaine dernière par la KUL sous le nom de « Attitudes envers les syndicats et le droit de grève en 2014 ».

La FGTB ne peut que constater la volonté des gens de vivre dans une société avec des services publics forts, une société dans laquelle les syndicats doivent jouer un rôle important et dont l'assise syndicale doit s'accroître. Ces études confirment notre rôle de défenseur des intérêts individuels et collectifs des travailleurs.

Le rapport conclut en soulignant que « les problèmes que rencontrent les syndicats pour infléchir les décisions gouvernementales n'ont en tout cas pas une influence négative sur cette assise ». Nous ne pourrions pas le dire mieux.